

Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées

Communiqué de presse

Lundi 24 août 2015

Marie-Arlette Carlotti nommée présidente du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées

Par le décret du 21 août 2015 du président de la République, Marie-Arlette Carlotti a été nommée présidente du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Elle succède à Xavier Emmanuelli, occupant cette fonction depuis 1997.

Créé à la demande de l'Abbé Pierre en 1992, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a pour mission de faire toute proposition auprès du gouvernement sur l'ensemble des questions relatives au logement des personnes défavorisées.

En tant que ministre chargée de la lutte contre l'exclusion et des personnes handicapées, entre 2012 et 2014, Marie-Arlette Carlotti s'est battue pour mettre en œuvre le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale, lancé en janvier 2013. En tant que députée européenne et conseillère générale, elle s'est impliquée dans le domaine du respect des droits de l'homme, de la solidarité internationale, de la protection de l'enfance et plus globalement de la défense des plus faibles. Elle est actuellement députée de la 5^e circonscription des Bouches-du-Rhône et conseillère municipale de Marseille.

"Je suis honorée par la responsabilité que vient de me confier le président de la République. Je m'efforcerai de poursuivre le long travail mené par Xavier Emmanuelli, dont l'engagement sans faille en faveur des plus démunis a profondément marqué notre société. Grâce à sa volonté et son courage, le Haut comité a pu jouer un rôle majeur dans la lutte contre le mal logement et pour faire émerger la loi sur le droit au logement opposable.

Le logement concerne chacun d'entre nous, nul ne peut s'imaginer vivre sans. Je n'accepte pas qu'on puisse fermer les yeux face à la pauvreté. Je ne peux me résigner à laisser une partie de la population seule face à des situations de grande précarité. De trop nombreuses familles rencontrent aujourd'hui encore de graves difficultés.

Dans cette nouvelle mission, je m'engage à porter, avec le Haut comité, de véritables propositions pour que chacun puisse bénéficier, dans les meilleures conditions, d'un logement décent. Je n'hésiterai pas à alerter le gouvernement à chaque fois que cela sera nécessaire pour que nous trouvions les moyens de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, et pour que le droit au logement opposable ne soit pas qu'une loi, mais une réalité pour l'ensemble des personnes sans domicile ou mal logées dans notre pays.

Je mettrai tout en œuvre pour que chacun puisse trouver à se loger de manière digne et durable. C'est par l'accès au logement des personnes défavorisées que nous renforcerons l'égalité et la solidarité au sein de notre société."

Contact presse : Eva TALHA 0680668755